# LES GÉNÉALOGISTES DES ORDRES DU ROI AU XVIII° SIÈCLE

PAR

FRANÇOISE PATHIE

### AVANT-PROPOS

L'une des sources les plus riches de l'histoire sociale du XVIII<sup>e</sup> siècle est le Cabinet des titres, dont la formation a été étudiée par Léopold Delisle. Mais l'institution qui a donné lieu à la collection Chérin est souvent méconnue. C'est à partir de Pierre Clairambault que le Cabinet des ordres prend une importance qui ne cessa de grandir au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les commissions toujours plus nombreuses confiées aux généalogistes des ordres. Faut-il attribuer à la personnalité de ceux-ci les faveurs dont ils furent l'objet? C'est en reconstituant leur milieu social et professionnel, leur formation et leur caractère qu'il sera possible de le dire.

SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

# PREMIÈRE PARTIE L'INSTITUTION

#### CHAPITRE PREMIER

LES FONCTIONS DES GÉNÉALOGISTES DES ORDRES DU ROI.

L'office de généalogiste fut créé en 1595 pour la vérification des titres requis pour entrer dans les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel. Les titulaires de la charge furent, au XVIII° siècle : Pierre Clairambault de 1698 à 1740; Nicolas-Pascal de Clairambault, en survivance depuis 1716, exerça jusqu'à 1758; Jean-Nicolas-Hyacinthe Beaujon de 1758 à 1772; Bernard Chérin de 1772 à 1785; Edme-Joseph Berthier, qui assura

l'intérim de 1785 à 1787, et Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin de 1787 à 1790.

A leurs premières fonctions les généalogistes ajoutèrent, au xVIII<sup>e</sup> siècle, la vérification des preuves pour l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, pour les maisons d'Orléans et de Condé et le chapitre de Saint-Louis de Metz. Surtout, ils furent commis par le roi pour établir le catalogue de la noblesse et pour garantir la naissance des familles qui voulaient être admises aux honneurs de la cour. L'importance donnée par la société aux présentations contribua beaucoup à donner du prestige aux généalogistes.

En 1781, ils furent chargés de la vérification des quatre degrés de noblesse exigés pour les sous-lieutenances aux termes de l'ordonnance de Ségur. On les consulta, en outre, dans certaines affaires contentieuses de noblesse rapportées au Conseil des Dépêches.

Tandis que leurs fonctions dans les ordres leur donnaient peu de travail, tout en leur assurant un revenu fixe, les commissions représentaient une activité considérable; mais de substantielles gratifications leur permirent d'entretenir plusieurs commis, que l'abondance du travail rendait nécessaires.

### CHAPITRE II

#### LE CABINET DES ORDRES ET LES COMMIS.

Le Cabinet des ordres se confondait d'abord avec l'appartement du généalogiste; mais, en 1790, il en était distinct et se trouvait, ainsi que les archives des ordres, aux Grands-Augustins. Le travail était préparé au cabinet par les commis, dont le nombre et la formation changèrent au cours du siècle: Pierre Clairambault en avait deux à son service, Bernard Chérin cinq, et son fils dix. Certains avaient été notaires, d'autres sortaient du collège; l'un d'eux fut même formé par Bréquigny. Malgré leur compétence et la nécessité dans laquelle se trouvait le généalogiste de recourir à leurs services, ils demeurèrent toujours dans sa dépendance sans jamais former un corps autonome.

Maugard, qui émit en 1793 un projet d'École des chartes, Pavillet, qui donna des cours dans ce même établissement, furent quelque temps commis au Cabinet; Nicolas-Pascal de Clairambault, Bernard Chérin et son fils le furent également avant de devenir généalogistes.

## CHAPITRE III

## LES GÉNÉALOGISTES A L'ŒUVRE.

Depuis les recherches des usurpations de noblesse du xvii<sup>e</sup> siècle, les preuves littérales étaient tenues pour les plus probantes. Nicolas-Pascal de Clairambault acceptait également les jugements rendus lors des recherches du xvii<sup>e</sup> siècle et les actes privés sous forme d'originaux et de

copies. Beaujon suivit d'abord les mêmes principes, puis, sans doute sous l'influence de Chérin, se montra plus rigoureux et exigea des familles des titres originaux uniquement; cette règle fut observée strictement par Chérin.

Les généalogistes partageaient souvent le même avis, mais le formulaient différemment, tenant compte toujours des alliances et des services qui permettaient de situer une famille dans la société avec les nuances qui convenaient.

# SECONDE PARTIE LES HOMMES

### CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIES.

Pierre Clairambault. — Né le 30 mai 1651 à Asnières (Côte-d'Or), il était fils d'un secrétaire du roi. Il vint travailler à la suite de son frère aîné, Nicolas, à la Bibliothèque du roi. A la demande de Bossuet et de Fénelon, il réunit les éléments d'une histoire des grandes maisons de France. En 1683, il fut chargé, à titre de commissaire, de réunir les jugements rendus lors des recherches des usurpateurs de noblesse et fut luimême procureur du roi pour la généralité de Paris. En 1685, il entra au bureau des fonds à la marine avec son frère et le suivit aux comptes. Il fut chargé d'organiser les archives de la marine, mais participa également au classement des papiers des autres secrétariats d'État.

Il classa les collections Gaignières, d'Hozier, Caille du Fourny pour le Cabinet des titres de la Bibliothèque royale et fut souvent accusé d'avoir enrichi sa collection personnelle; mais la plupart des pièces soustraites aux unes et aux autres devaient servir à la composition d'ouvrages d'intérêt général.

Il mourut en 1740.

Nicolas-Pascal de Clairambault. — Il était le neveu du précédent par son père, Charles, qui était commissaire de marine. Il fut associé par son oncle aux travaux de celui-ci, obtint la survivance de la charge de généalogiste des ordres en 1716 et hérita de sa collection; il la vendit en 1754 à l'ordre du Saint-Esprit pour 210.000 livres. Il fut le premier des grands commissaires pour les honneurs de la Cour. En 1758, il abandonna la charge et se retira dans son château de Grégy. Il mourut en 1762.

Jean-Nicolas-Hyacinthe Beaujon. — Frère du banquier, il était fils d'un grand négociant en vins de Bordeaux. Il naquit le 10 octobre 1723. Le crédit de son frère lui permit d'acquérir la charge d'avocat à la Cour

des Aides de Bordeaux, puis celle de généalogiste des ordres du Roi en 1758. Il s'effaça en 1772 devant Bernard Chérin, qui, depuis quelques années, avait pris une part prépondérante à l'activité du Cabinet.

Bernard Chérin. — Il naquit à Ambonville, en Champagne, le 20 janvier 1718. Son grand-père était recteur d'école, son père marchand et manouvrier. Il fut formé par les bénédictins de Saint-Maur à Paris; peut-être était-il passé auparavant par le collège Louis-le-Grand comme boursier.

A sa majorité, il entra au Cabinet des ordres. En 1753, il fut pourvu par Choiseul de la cure de Saint-Nicolas de Stainville : il était alors clerc tonsuré du diocèse de Langres. Puis il se maria en 1760 avec Marie-Charlotte Guigon, veuve du suisse de la Bibliothèque du roi, et porta bientôt le titre de premier commis du Cabinet. Désigné, à la demande de M<sup>me</sup> de Choiseul, pour être généalogiste du chapitre de Saint-Louis de Metz, en 1767, il fut associé dès 1769 à Beaujon pour les preuves des présentations. En 1770, il obtint la survivance d'historiographe des ordres et fut consulté en même temps que Beaujon pour le contentieux de noblesse.

En 1772, sur la proposition de Choiseul, il succéda à Beaujon comme généalogiste des ordres.

Travailleur infatigable, esprit rigoureux et précis, il avait une haute idée des fonctions de sa charge.

Edme-Joseph Berthier. — Il ne joua officiellement un rôle au Cabinet des ordres qu'entre la mort de Chérin, en 1785, et la majorité du fils de celui-ci, en 1787. Né en 1737, il appartenait à la petite bourgeoisie de Chaumont-en-Bassigny, où il exerça de 1762 à 1766 l'office de notaire. Puis il vint à Bar-sur-Aube remplir les fonctions d'élu.

Il n'entra au Cabinet des ordres qu'en 1772 et fut un commis remarquable. Chérin rendit, d'ailleurs, hommage à ses qualités en incitant, avant de mourir, le chancelier de l'ordre du Saint-Esprit à lui confier l'intérim des fonctions de généalogiste.

Il fut l'un de ceux qui assurèrent la continuité du travail au Cabinet des ordres.

Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin. — Né en 1762, il fut généalogiste à vingt-cinq ans et mourut, à trente-sept ans, général de la Révolution. Il eut quelques difficultés pour succéder à son père et commit ensuite des maladresses dans l'exercice de sa charge; il eut, en particulier, un différend avec le président de Lamoignon, ce qui faillit lui coûter sa commission. Son inexpérience concourut à multiplier les attaques contre le Cabinet des ordres.

Épris des idées nouvelles, il dut livrer, en 1792, le Cabinet des ordres, qui allait être brûlé place des Piques. Puis il s'engagea dans l'armée révolutionnaire. Ami de Hoche, il fut tué, en 1799, à Aarau, près de Zurich.

### CHAPITRE II

LES GÉNÉALOGISTES DANS LA SOCIÉTÉ.

Malgré la diversité de leurs origines, leurs fonctions donnèrent aux généalogistes un mode de vie assez semblable. Ceux qui n'étaient pas nobles furent anoblis. Certains eurent parallèlement d'autres charges, mais elles ne correspondaient à aucune fonction réelle et ne furent pour eux qu'un capital investi. L'essentiel de leurs revenus provenait donc surtout de l'exercice de la charge de généalogiste des ordres et surtout des gratifications dont ils étaient l'objet dans les différents secrétariats d'État.

Si Bernard Chérin eut quelque difficulté pour payer sa charge, il eut, comme les autres, en fin de carrière, une fortune honorable.

# TROISIÈME PARTIE HÉRITAGE ET DESTIN DU CABINET DES ORDRES

### CHAPITRE PREMIER

UNE INSTITUTION CONTROVERSÉE.

L'activité du Cabinet des ordres fut l'objet de maintes critiques à des titres divers. Certaines portèrent sur l'organisation même du Cabinet, d'autres sur le pouvoir, jugé arbitraire, du généalogiste.

Des commissions furent nommées à plusieurs reprises par le Conseil des Dépêches, à la demande de quelques familles, pour reviser l'avis du généalogiste, qui leur était défavorable. Elles étaient généralement composées de bénédictins et d'hommes comme Bréquigny ou Ardilier; leur avis infirma celui de Chérin.

Les détracteurs des généalogistes exploitèrent ces exemples et réclamèrent la suppression de l'office. De nombreux projets de réforme naquirent du vivant même de Chérin, et surtout à sa mort, pour qu'il fût remplacé par une commission. Mais leur caractère utopique et intéressé, et surtout la volonté du roi, s'y opposèrent.

### CHAPITRE II

LE PRESTIGE DE LA CHARGE.

Le nombre de candidats à la succession de Chérin et la violence même des attaques qui furent portées contre le généalogiste témoignent de l'importance de ses fonctions au xviiie siècle.

Si leur place dans les ordres demeura celle d'un petit officier, leur pres-

tige dépassa considérablement, à la fin du siècle, celui des juges d'armes, leurs rivaux.

La situation du généalogiste était pourtant difficile. Il dépendait, en principe, du roi, mais les prétentions des familles et certaines recommandations étaient parfois embarrassantes. Le bon fonctionnement d'une telle institution dépendait beaucoup du caractère du titulaire de la charge.

Du moins la considération de certains érudits pour les généalogistes témoigne-t-elle de leur compétence : ils l'emportaient sur les bénédictins dans la connaissance des actes des xve et xvie siècles.

### CHAPITRE III

DU CABINET DES ORDRES AU CABINET DES TITRES.

Les généalogistes ne nous ont laissé aucun exposé de leurs méthodes critiques. Seul Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin a composé un recueil d'ordonnances incomplet et insuffisant. Quant à Edme-Joseph Berthier, il nous a laissé un manuscrit en forme de dictionnaire nobiliaire et féodal.

C'est grâce surtout aux collections Clairambault et Chérin que l'on peut avoir une idée de leur activité. De formation très différente, elles sont toutes deux très riches en renseignements divers sur le xviie et le xviiie siècle et sur l'histoire sociale de cette époque.

### CONCLUSION

L'originalité et l'importance de l'activité du Cabinet des ordres au xviiie siècle doivent sans doute être attribuées à la personnalité des généalogistes et surtout à celles de Pierre Clairambault et de Bernard Chérin.

PIÈCES JUSTIFICATIVES — ILLUSTRATIONS HORS TEXTE